



**MUSIQUES D'ENSEMBLE**  
22 et 23 avril 2023  
**FORMULAIRE d' INSCRIPTION**  
**DATE LIMITE D 'ENVOI 15 AVRIL 2023**

Dossier à envoyer à FNAPEC Trésorerie  
53 rue Beauséjour  
19100 BRIVE la GAILLARDE  
par courrier non recommandé

**NOM de l'ENSEMBLE :**

**Nom et Prénom du RESPONSABLE :**

**Adresse postale :**

**Téléphone fixe :**

**Téléphone mobile :**

**Courriel :**

**COMPOSITION INSTRUMENTALE DE L'ENSEMBLE**

<b>Nom et Prénom</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>Instrument</b>	<b>Courriel</b>
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

**STYLE MUSIQUE Interprétée en CONCERT PAR L'ENSEMBLE**

**DROITS d' INSCRIPTION**

Frais de dossier 120 € + 30 x nombre de musiciens = ..... €

Le paiement ne sera encaissé que pour les groupes retenus

**Paiement par chèque à l'ordre de la FNAPEC ou par virement bancaire**

**IBAN: FR04 3000 2004 3100 0000 8223 D41 ou BIC CRLYFRPP**

**Le paiement doit être envoyé obligatoirement avec le formulaire d'inscription**

**Pièces à fournir :**

1- le formulaire d'inscription dûment rempli et signé.

2- Chaque page du règlement paraphé, la dernière page portant la mention manuscrite « lu et approuvé » daté et signé par le responsable du groupe .

3- Une présentation de l'ensemble candidat (5 à 10 lignes), une brève présentation des membres de l'ensemble (coordonnées, niveau d'études musicales actuel. Ont-ils déjà été lauréats d'un concours, à titre individuel, au titre de l'ensemble ? Si oui, lequel , lesquels ?

4- La présentation du projet collectif envisagé par l'ensemble si un prix lui est attribué (5 à 10 lignes maximum).

5- Le programme de l'audition.

6- La liste du matériel demandé. La FNAPEC fera le maximum pour mettre à disposition les instruments de percussion. Elle assurera éventuellement la location du matériel non prêté par le CRR. A voir avec la présidente de la FNAPEC, au moment de l'inscription.